

Évaluation du cursus « Histoire » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Facultés Universitaires Saint-Louis

Comité des experts :

M. Martin PAQUET, président

M. Florent BEX, Mme Dorothea DE JAGER,

M. Marcel MARTEL, M. Eckhard WIRBELAUER, experts

8 mai 2013

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 11 et 12 février 2013 aux Facultés Universitaires Saint-Louis pour évaluer le bachelier en Histoire. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Fortes d'une histoire de 150 ans, les Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL) sont situées au cœur de Bruxelles, Elles se composent de trois facultés (faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines, faculté de Droit et faculté de Sciences économiques, sociales et politiques) et d'un Institut (l'Institut d'Études Européenne).

C'est au sein de la faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines que le bachelier en Histoire est proposé.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts constate la proximité entre le corps enseignant et la population étudiante, proximité qui est efficiente et valorisée.
- 2 Le comité des experts relève la cohérence des acquis de formation visés par le programme. Cette cohérence se manifeste par l'existence de deux filières spécifiques – *Sociétés contemporaines* et *Lettres, sociétés et civilisations* –, par un souci de rigueur méthodologique et critique, ainsi que par la progressivité des programmes. Par ailleurs, le programme propose un cours d'ouverture non-historique dès la première année de bachelier et une spécialisation au fur et à mesure du bachelier. La cohérence du programme se manifeste aussi par la large ouverture au monde contemporain – notamment en ce qui concerne les aspects économiques, juridiques et institutionnels. Elle repose aussi sur l'interdisciplinarité – dont au premier chef les disciplines de la littérature, de l'histoire de l'art, du droit, de l'économie et des sciences politiques. Enfin, la cohérence du programme repose sur une approche systématique des quatre périodes historiques dans les deux filières.
- 3 Le comité des experts souligne avec satisfaction la forte conception de l'idéal universitaire fondée sur le dialogue entre l'enseignement et la recherche.
- 4 Le comité des experts souligne l'équilibre des approches pédagogiques proposées au sein du programme. Cet équilibre repose à la fois sur l'attention portée à la formation pratique dès la première année du bachelier et sur l'organisation de séminaires axés sur l'utilisation de sources et l'initiation à la recherche. Ces séminaires permettent aux étudiants de composer un programme d'études adapté à leurs intérêts et leurs besoins et de renforcer l'auto-apprentissage. L'équilibre des approches pédagogiques bénéficie également de l'organisation de voyages d'études formateurs, portant sur au moins trois des quatre périodes historiques. Enfin, il s'accompagne du pilotage d'autres formes d'apprentissage, comprenant des discussions de texte, des conférences faites par les étudiants, etc.
- 5 Le comité des experts pointe parmi les forces la possibilité offerte aux étudiants de réaliser un second bachelier. Cette possibilité est utile aux étudiants d'histoire mais également aux autres étudiants qui peuvent ainsi obtenir après leur premier diplôme de bachelier un deuxième en Histoire.
- 6 Le comité des experts souligne des initiatives de cotutariat de cours qui permettent la confrontation de points de vue et montrent l'esprit de collégialité et de coopération qui règne au sein de l'équipe enseignante.
- 7 En ce qui concerne l'aide à la réussite, le comité des experts note que les FUSL ont développé plusieurs dispositifs, tels que le « passeport pour le bac » (organisation de tests de prérequis à visée formative) et des possibilités de suivi individualisé, notamment en maîtrise de la langue française. Ce faisant, le comité des experts constate que les FUSL ont développé un souci d'émulation qui se manifeste entre autres par l'ouverture à des initiatives étudiantes. Sur ce dernier point, le comité des experts signale le mentorat par groupe Facebook.
- 8 En matière d'évaluation des apprentissages, le comité des experts constate que les examens de la session de janvier donnent lieu à un suivi individualisé des étudiants en difficulté. De plus, le comité des experts souligne l'organisation d'évaluations formatives en première année du bachelier, à l'occasion du « passeport pour le bac ».
- 9 Le comité des experts remarque l'attention accordée à la rigueur dans l'expression écrite et orale – notamment en matière de communication – dès la première année du bachelier.

- 1 En matière d'apprentissage des langues, le comité des experts constate l'absence de cours de langues modernes – notamment de néerlandais, d'allemand et d'anglais – adaptés à la formation d'historien. La formule actuelle qui repose sur des cours empruntés à la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de la communication ne correspond pas aux besoins de la formation.

Recommandations : le comité des experts recommande :

- *d'encourager la validation de cours offerts par des établissements d'enseignement supérieur néerlandophones ;*
- *dans l'esprit de la réforme de Bologne, d'aller jusqu'à explorer les possibilités de proposer une mineure qui pourrait être éventuellement suivie au sein de l'un des établissements néerlandophones ;*
- *d'insister sur la consultation d'ouvrages en langues étrangères dans l'ensemble des cours et d'intégrer des bibliographies non-francophones dans les programmes.*

- 2 Le comité des experts note que le programme actuel prévoit peu d'activités en dehors des FUSL, activités qui permettraient aux étudiants d'appréhender un cadre extra-académique voire professionnalisant.

Recommandation : dans le cadre du développement éventuel de mineure, le comité des experts propose de prévoir l'organisation d'activités d'intégration et de transition et d'un stage éventuel en congruence avec les objectifs pédagogiques du programme.

- 3 En matière de supports de cours, le comité des experts note le choix délibéré du département de ne diffuser principalement que des syllabus-cadres. Aucun syllabus complet de cours n'est donc mis à disposition des étudiants.

Recommandation : puisque des approches pédagogiques profitent de la disponibilité des textes pour assurer une maîtrise individuelle de la matière enseignée, le comité des experts propose de repenser l'usage des syllabus de cours afin de favoriser l'autonomie intellectuelle des étudiants.

- 4 En ce qui concerne l'évaluation des apprentissages, le comité des experts signale que les critères d'évaluation ne semblent pas systématiquement être communiqués aux étudiants.

Recommandation: le comité des experts propose de systématiser la communication et la diffusion des critères d'évaluation des apprentissages dès le début des activités pédagogiques, notamment par le biais de la plateforme iFUSL.

- 5 Le comité des experts constate le problème de la jonction entre la troisième année du bachelier aux FUSL et la première année du master dans une autre université, notamment pour le choix d'un directeur de mémoire.

Recommandation : le comité des experts propose de :

- *renforcer la connaissance mutuelle des programmes et des collègues des autres universités pour pouvoir orienter le mieux possible les étudiants de fin de bachelier vers le master le plus adéquat possible et/ou vers un directeur de mémoire particulier ;*
- *proposer éventuellement des séminaires communs avec d'autres universités pour permettre aux étudiants de s'informer déjà sur les enseignements et les enseignants des programmes de masters.*

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souligne le fort esprit de collégialité, le dynamisme et l'interdisciplinarité de l'équipe enseignante du bachelier.
- 2 Il note en outre le dévouement et l'implication du personnel administratif.

b. Ressources matérielles

- 3 Le comité des experts signale parmi les forces du programme l'existence d'un centre de recherche reconnu au plan international, le Centre de Recherche en Histoire du Droit et des Institutions, qui permet notamment de rester attentif à des possibilités de subsides importantes.
- 4 Il souligne également la mise à disposition, au sein de la bibliothèque, de collections riches et variées, bien adaptées aux besoins du programme.
- 5 Le comité des experts note que le parc informatique est de qualité et à jour. Il souligne aussi que les auditoriums et laboratoires informatiques sont bien équipés en matériel audiovisuel et informatique, et qu'ils sont accessibles aux étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts constate que le cadre enseignant a été réparti dans certains cas en petits modules disparates, donnant lieu à des contrats de travail portant sur de faibles nombres d'heures. Cela présente le risque d'un affaiblissement de la cohérence du programme et de sa planification à moyen terme.

Recommandation : en fonction des besoins et des objectifs du programme – notamment de la complétude des périodes historiques –, et dans le cadre de la révision du plan décennal stratégique des FUSL, le comité des experts propose d'explorer les possibilités de regroupement des portefeuilles du cadre enseignant.

- 2 Le comité des experts déplore que la formation au multimédia pour les enseignants ne soit pas proposée au sein des FUSL.

Recommandation : afin de poursuivre la diversification des approches pédagogiques, le comité des experts propose d'établir des visites de formation par des personnes ressources en matière de multimédia sur le site des FUSL.

b. Ressources matérielles

- 3 En ce qui concerne la bibliothèque, le comité des experts note le manque de ressources pour l'acquisition de bases de données spécifiques telles que Jstor et Brepols, malgré la création d'un consortium interuniversitaire.

Recommandation : le comité des experts propose :

- *d'explorer les besoins réels des corps enseignants et étudiants en matière de bases de données ;*
- *le cas échéant, d'investir dans l'acquisition de ces bases de données.*

4 Le comité des experts note le manque général de places réservées pour l'étude au sein du bâtiment.

Recommandation : le comité des experts propose d'envisager des moyens de rendre les espaces de travail investis plus conviviaux et propices à l'étude.

5 Le comité des experts signale que les services informatiques ne permettent pas actuellement les inscriptions aux cours et aux examens en ligne.

Recommandation : le comité des experts propose de développer encore les potentialités des services informatiques, notamment pour les inscriptions aux cours et aux examens en ligne.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Parmi les forces en ces domaines, le comité des experts constate l'esprit d'ouverture du programme :
 - a. aux deux autres facultés des FUSL,
 - b. à l'ULB, avec laquelle des accords ont été conclus entre autre pour l'emprunt de cours obligatoires ou optionnels ;
 - c. aux universités membres de l'Académie Universitaire Louvain en matière de recherche, d'enseignement, de formation pédagogique des enseignants et du recrutement des futurs étudiants ;
 - d. ainsi qu'à la société multiculturelle bruxelloise, notamment en ce qui concerne le contenu des enseignements.

Recommandation : le comité des experts propose d'optimiser cette ouverture. Cette ouverture optimale pourrait prendre la forme de partenariats avec des universités et des organismes de la société civile.

- 2 Le comité des experts note que l'existence du Centre de Recherche en Histoire du Droit et des Institutions ouvre à des collaborations à l'intérieur des FUSL (collaborations interfacultaires) et avec des institutions universitaires et politiques, ce qui constitue un facteur de rayonnement fort pour les FUSL.
- 3 Le comité des experts souligne la participation diversifiée du personnel enseignant aux services à la collectivité. Cette participation se manifeste dans les activités de formation continue, des cours conférence dans l'enseignement secondaire, des cours de vulgarisation, etc.
- 4 Le comité des experts relève que l'organisation de formations continues ouvre des perspectives à la fois pour les enseignants en termes de collaboration et d'octroi éventuel de subsides ; et pour les étudiants en termes de débouchés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts note que l'esprit de collaboration avec d'autres universités, bien présent, ne se traduit malheureusement pas toujours en partenariats concrets et efficaces, en particulier en ce qui relève de la collaboration avec l'ULB dans le cadre de laquelle des problèmes d'horaires et de coordination des volumes ECTS ne semblent pas trouver de solutions.

Recommandation : le comité des experts propose d'insister sur la réalisation optimale des conventions passées entre les partenaires, dans le cadre de relations bilatérales.

- 2 Dans le cas des échanges Erasmus, le comité des experts regrette la perception émise par les enseignants d'une incompatibilité des exigences de la troisième année du bachelier entre l'institution d'envoi et l'institution d'accueil. Or, le comité des experts estime que des équivalences pourraient valoir malgré les contraintes de contenu qui pèsent sur le bachelier (les « minima doyens »).

Recommandations : le comité des experts propose :

- *de s'assurer que les destinations actuellement offertes répondent aux besoins pédagogiques, culturels et linguistiques des étudiants en Histoire ;*
- *de développer une communication interne plus dynamique et proactive pointant les intérêts des échanges Erasmus pour susciter la participation des étudiants historiens aux programmes d'échange.*

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne la qualité du rapport d'autoévaluation remis par le département. Ce rapport est concret et honnête et il dégage une analyse complète.
- 2 Le comité des experts souligne les services efficaces d'appui transversal et institutionnel existant au sein des FUSL, notamment en matière de relations internationales et d'aide à la réussite.
- 3 Le comité des experts souligne avec satisfaction la dynamique proactive du département d'Histoire.
- 4 Le comité des experts relève enfin parmi les forces l'évaluation des enseignements par les étudiants. Cette évaluation est appliquée de manière systématique et récolte un bon taux de réponses.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts constate une multiplicité d'enjeux (entre autres au sujet de la faiblesse des effectifs étudiants) et de projets (dont l'ouverture d'une mineure, le développement de stages, etc.) poursuivis actuellement au sein de la section. Ces projets ne semblent pas actuellement avoir fait l'objet d'une priorisation.

Recommandation : le comité des experts propose de prioriser les projets en fonction de critères définis collégialement en interne, relatifs à l'enseignement et à la recherche.

- 2 Au sujet de l'évaluation des enseignements par les étudiants, le comité des experts déplore l'absence de rétroaction offerte aux étudiants sur les résultats des enquêtes et leurs impacts.

Recommandation : le comité des experts propose de mettre en place des mécanismes de rétroaction afin, notamment, de garantir à plus long terme la bonne participation des étudiants aux évaluations des enseignements.

- 3 Le comité des experts note que le suivi des anciens étudiants est actuellement peu assuré par la faculté.

Recommandation : le comité des experts propose d'envisager des stratégies impliquant les anciens étudiants pour l'accroissement des effectifs, au vu de leur enthousiasme pour les FUSL.

Conclusion

Dès sa création au XIX^e siècle, et plus particulièrement depuis sa restructuration en 1969, les FUSL possèdent un projet universitaire fondé sur l'ouverture, la complémentarité des formations et l'interdisciplinarité. Ce projet traduit la forte conception de l'idéal universitaire issue du dialogue entre enseignement et recherche. Ces caractéristiques fondamentales sont à l'œuvre dans le programme de bachelier en Histoire offert par cet établissement. Elles lui assurent une cohérence solide, une progression efficace et un heureux équilibre des diverses approches au sein de deux filières spécifiques, soit celles de *Sociétés contemporaines* et de *Lettres, sociétés et civilisations*. Sensibles aux besoins des étudiants, ces caractéristiques permettent à la fois leur encadrement optimal et leur auto-apprentissage, éléments cruciaux pour leurs acquis en matière de formation et pour le développement de leur esprit critique. Dès lors, à la manière des arts martiaux, la faiblesse devient une force : la taille modeste du programme d'histoire est garante de l'atteinte de ses objectifs et, partant, de sa réussite.

Cependant, le programme d'histoire des FUSL fait face à des défis inhérents à tout établissement universitaire de taille modeste et doté d'une mission spécifique. Ces défis renvoient d'abord aux rapports de force présents entre les universités et la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, la taille relativement modeste des FUSL peut engendrer une faible représentativité de cette dernière dans toutes les instances interuniversitaires, et ce, au détriment du maintien et de l'épanouissement de ses programmes, dont celui d'histoire.

Soulevés au moment de l'évaluation, les problèmes liés à la multiplicité des enjeux et projets, ainsi que l'arrimage parfois malaisé avec les programmes des autres universités, témoignent en partie des incidences du déséquilibre des forces dans le cadre de relations multilatérales.

Sur un autre plan, les éventuels développements institutionnels et politiques peuvent remettre en cause l'autonomie de la gestion, voire la mission universitaire même. Dans le cadre d'une éventuelle réforme de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, fondée sur des principes de concurrence entre établissements et de conquête du marché, le recrutement des étudiants, même à Bruxelles, pourrait être plus malaisé. Dans ce cas, toute diminution du nombre d'étudiants pourrait alors menacer la vitalité, sinon la viabilité, du programme.

Un autre défi relève aussi de la situation budgétaire issue des arbitrages de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un arbitrage défavorable peut entraîner une attrition des ressources pour assurer l'enseignement : l'achat de la documentation, notamment électronique, et le renouvellement des équipements pourraient être plus ardues étant donné ces éventuelles contraintes financières. Enfin, un défi important pour la prestation des enseignements et la cohérence des programmes renvoie à l'hétérogénéité de la formation de base des étudiants. Cette hétérogénéité obligerait à revoir à la baisse les objectifs de la formation, sur la foi d'un commun dénominateur.

Néanmoins, le programme d'histoire des FUSL peut profiter des opportunités présentes pour son maintien et son développement ultérieur. La cohérence et le dynamisme du corps enseignant lui assurent une bonne compréhension des défis de leur département et de leur discipline, compréhension fondée sur leur grande capacité d'écoute aux attentes sociales exprimées dans le milieu.

La localisation de la faculté à Bruxelles, capitale et métropole européenne, est un puissant atout dont le programme peut bénéficier : que l'on songe aux administrations de l'Union européenne, à celles de l'État belge ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou aux diverses entreprises du secteur culturel.

Étant au cœur d'un réseau aux ramifications s'étendant au-delà de la Belgique, le programme d'histoire peut tirer profit de ses collaborations avec d'autres universités belges francophones ou néerlandophones, et européennes. Enfin, les FUSL peuvent aussi exploiter leur enclassement dans la société multiculturelle bruxelloise, en mettant sur pied des programmes de coopération à l'exemple de *joint masters* (comme celui déjà coorganisé avec l'UCL en Études européennes) ou d'*Erasmus Mundus*.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Proximité efficiente et valorisée entre corps enseignant et population étudiante ⇒ Cohérence des acquis de formation visés par le programme ⇒ Forte conception de l'idéal universitaire fondée sur le dialogue entre enseignement et recherche ⇒ Approches pédagogiques équilibrées ⇒ Possibilité de réaliser un double bachelier ⇒ Initiatives de cotutariat de cours ⇒ Développement de plusieurs dispositifs porteurs d'aide à la réussite ⇒ Évaluation des apprentissages : examens de janvier donnant lieu à un suivi individualisé ; organisation d'évaluations formatives en B1, à l'occasion du « passeport pour le bac » ⇒ Attention accordée à la rigueur dans l'expression écrite et orale dès la B1 ⇒ Fort esprit de collégialité, dynamisme et interdisciplinarité de l'équipe enseignante ⇒ Dévouement et implication du personnel administratif ⇒ Existence d'un centre de recherche reconnu au plan international ⇒ Mise à disposition de collections riches et variées au sein de la bibliothèque ⇒ Parc informatique de qualité et à jour, bon équipement audiovisuel et informatique des locaux ⇒ Esprit d'ouverture du programme aux autres facultés, à d'autres universités de la FWB et à la société multiculturelle bruxelloise ⇒ Engagement du personnel enseignant dans les services à la collectivité et l'organisation de formation continues ⇒ Qualité du rapport d'autoévaluation de la section ⇒ Existence de services efficaces d'appui central et institutionnel ⇒ Dynamique proactive du département ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) appliquée de manière systématique et bénéficiant d'un bon taux de réponses 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Absence de cours de langues modernes adaptés à la formation d'historien ⇒ Peu d'activités en dehors des FUSL prévues dans le programme ⇒ Diffusion uniquement de syllabus-cadres ⇒ Critères d'évaluation non systématiquement communiqués aux étudiants ⇒ Difficultés liées à la jonction entre la B3 des FUSL et la M1 dans une autre université, notamment pour le choix d'un directeur de mémoire ⇒ Répartition du cadre enseignant en modules disparates, affaiblissant potentiellement la cohérence du programme et sa planification à long terme ⇒ Formation au multimédia non proposée au sein des FUSL ⇒ Manque de ressources pour l'acquisition de bases de données spécifiques ⇒ Manque général de places réservées à l'étude ⇒ Inscriptions en ligne aux cours et aux examens impossible ⇒ Perception des enseignants d'une incompatibilité d'exigences de nature à freiner la réalisation d'échanges Erasmus ⇒ Multiplicité d'enjeux et de projets n'ayant pas fait l'objet d'une priorisation ⇒ Absence de rétroaction auprès des étudiants suite aux EEE ⇒ Suivi des anciens étudiants peu assuré par la faculté

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Encourager la validation de cours offerts par des établissements néerlandophones ; explorer les possibilités de proposer une mineure qui pourrait éventuellement être suivie au sein d'un établissement néerlandophone ; insister sur la consultation d'ouvrages en langues étrangères dans l'ensemble des cours et intégrer des bibliographiques non-francophones dans les programmes ⇒ Prévoir l'organisation d'activités d'intégration et de transition et d'un stage éventuel ⇒ Repenser l'usage des syllabus de cours afin de favoriser l'autonomie intellectuelle des étudiants ⇒ Systématiser la communication et la diffusion des critères d'évaluation des apprentissages dès le début des activités pédagogiques


- ⇒ Renforcer la connaissance mutuelle des programmes et des collègues des autres universités pour pouvoir guider au mieux les étudiants de fin de bachelier vers le master le plus adéquat et/ou vers un directeur de mémoire particulier
- ⇒ Proposer éventuellement des séminaires communs avec d'autres universités pour permettre aux étudiants de s'informer déjà sur les enseignements et les enseignants des programmes de master
- ⇒ Explorer les possibilités de regroupement du cadre enseignant
- ⇒ Établir des visites de formation au multimédia sur le site des FUSL
- ⇒ Explorer les besoins réels en matière de bases de données et, le cas échéant, investir dans l'acquisition de celles-ci
- ⇒ Envisager des moyens de rendre les espaces de travail plus conviviaux et propices à l'étude
- ⇒ Développer encore les potentialités des services informatiques
- ⇒ Optimiser l'ouverture du programme par la création de partenariats et insister sur la réalisation optimale de ces conventions
- ⇒ S'assurer que les échanges Erasmus actuels répondent aux besoins des étudiants en Histoire, développer une communication interne plus dynamique pour promouvoir ces échanges
- ⇒ Prioriser les projets en fonction de critères définis collégialement
- ⇒ Mettre en place des mécanismes de rétroaction suite aux EEE
- ⇒ Envisager des stratégies impliquant les anciens étudiants notamment pour accroître les effectifs étudiants

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Localisation des FUSL au cœur de Bruxelles, à proximité des administrations de l'UE, de celles de l'État belge, de la FWB et de diverses entreprises du secteur culturel ⇒ Département au cœur d'un réseau aux ramifications s'étendant au-delà de la Belgique ⇒ Enchâssement dans la société multiculturelle bruxelloise 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Taille modeste de l'établissement ⇒ Développements actuels sur le plan institutionnels et politiques (et notamment réforme de l'enseignement supérieur en FWB) ⇒ Mesures d'austérité découlant entre autres de la situation économique belge et européenne

Droit de réponse de l'établissement évalué

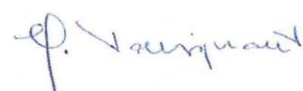
Commentaire général éventuel : L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département



L. Van Eynde
Doyen

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation



N. TOUSIGNANT